

Attrapé

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 39

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mme Morel. (Riant). — Il a préféré faire bien ; il a bien fait !

Suzette. — Comme vous dites ça ! On dirait que le mariage vous a réussi, à vous. Et pourtant, vous avez été veuve toute jeune, comme moi, avec combien d'enfants ?

Mme Morel. — Quatre, Suzette, qui sont tous mariés, maintenant, ce qui fait que j'en ai huit...

Suzette. — Comment, huit ? Ils ont déjà chacun un enfant ?

Mme Morel. — Je suis dix fois grand-mère et j'en suis fière. Mais, j'ai huit enfants en comptant mes trois beaux-fils et ma belle-fille.

Suzette. — Vous appelez ça des enfants, les belles-filles ?

Mme Morel. — Mais, naturellement. La femme de mon fils, c'est ma fille.

Suzette. — Vous m'en dites une belle.

Mme Morel. — Comment, Suzette, vous ne considérez pas cette jeune femme que vous attendez comme votre fille ?

Suzette. (Catégorique). — Jamais !

Mme Morel. — Alors, Suzette, c'est le bon Dieu qui m'envoie.

Suzette. (Méfiant). — Ça dépend pourquoi.

Mme Morel. (Se rapprochant). — Pour être l'avocat de votre belle-fille. Voyons, Suzette, vous, une femme que j'ai toujours considérée comme pleine de bon sens, vous ne voulez pas adopter pour votre fille cette jeune personne orpheline que votre fils a choisie...

Suzette. — Oh, ce n'est pas lui qui l'a choisie. Il n'a jamais eu le mariage en tête. Si elle ne lui avait pas couru après...

Mme Morel. — Mais, enfin, je suis sûre que vous l'avez prise en grippe sans raison, et, puisqu'elle vient vous faire visite ce soir... (A suivre.)

Attrapé. — M. X*** n'observe pas toujours strictement la loi de la fidélité conjugale. Il murmura, un jour, pendant son sommeil :

— Paulette !!

Sa femme, qui ne dormait pas, l'éveille et lui demande brusquement :

— Paulette ! qui est Paulette ?

— Paulette ?... Mais c'est une pouliche sur laquelle j'ai des renseignements précieux pour les prochains courses.

Madame n'insista pas. Mais quelques jours plus tard, en rentrant chez lui, M. X*** trouva Madame de fâcheuse humeur.

— Il n'y a rien de nouveau ? demanda-t-il.

— Ah ! si ! On t'a demandé au téléphone.

— Qui donc, chérie ?

— Ta pouliche !

L'E FEUILLETON



LA DERNIÈRE PARTIE DE LOTO

LA belle Julienne. Ainsi la désignait-on dans son printemps. Plus tard, lorsque jeunesse et beauté eurent disparu de compagnie, on ne l'appela plus que Mme de Dex, du nom d'un fief qui jadis avait appartenu à la famille de son mari, et que par habitude autant que par respect, les paysans continuaient à donner aux descendants de leurs anciens seigneurs.

Pour elle, bien qu'elle n'eût plus aucun droit à porter ce titre, elle n'entendait pas qu'on le lui contestât, et ne pouvait pardonner à la révolution d'avoir aboli les privilèges de caste dont la noblesse du Pays de Vaud se faisait si fière.

— Une injustice ! — disait-elle avec une moue dédaigneuse, et en dépit du nouvel ordre de choses, elle s'obstinait à regarder les gens du village comme ses vassaux.

Tyrannique par tempérament, profondément egoïste, et poussant l'amour de la chicane jusqu'aux dernières limites, tant qu'elle vécut, elle ne cessa de donner du fil à retordre à ses parents comme à ses voisins.

Aujourd'hui, en cherchant bien parmi les plus vieux du village, il s'en trouvera encore plus d'un

qui, si vous lui parlez d'elle, vous répondra avec un clignement significatif, et en appuyant sur ses syllabes :

— Si on s'en souvient ? Ah ! ah !... Une terrible !

Il n'y a que les caractères effacés, les débonnaires, les timides, qui ne laissent pas de trace de leur passage. Mais, tyrannisez, brisez, saccagez, démolissez ; et à l'égal de la belle Julienne, ce ne sera pas seulement des sillons que vous creuserez derrière vous, mais bien des ornières.

Une terrible !... Elle l'était.

Lorsque je la vis pour la première fois, elle n'avait plus vingt ans, elle en avait soixante-dix.

Je la vois encore.

Momie ou figure de l'autre monde, quelque chose d'informe et de desséché, qui se remuait à votre approche du fond d'un grand fauteuil où l'on avait entassé des coussins ; — et sortant de dessous les dentelles en désordre d'un vieux bonnet à rubans jaunes, d'où s'échappaient les boucles blondes d'un tour de faux cheveux, un visage ridé, tanné, grimaçant, auquel un rictus mauvais, et l'éclair de deux petits yeux noirs, donnaient un air de fauve.

Telle qu'elle vous apparaissait, amoindrie, ratacinée, et quasiment pliée en deux dans une douillette fanée de soie puce, toute maculée de taches de graisse et de poudre de tabac, l'œil le plus exercé aurait eu bien du mal à découvrir dans ce type de vieillisse décrépite, quelque trace de ce qui jadis avait pu lui valoir une réputation non usurpée de beauté.

Vieille, elle vivait dans une atmosphère de vétusté. Autour d'elle tout était vieilli, usé, vermoulu. Il n'y avait pas jusqu'à son chien et ses chats, qui n'eussent la couleur du logis ! La même couleur grise, le même aspect suranné, s'y retrouvait dans les bêtes comme dans les gens. Depuis son veuvage, elle habitait, avec une vieille servante, un vaste bâtiment délabré qui n'avait d'un château que le nom. On y arrivait par une cour où les poules prenaient leurs ébats sur un fumier. L'herbe y croissait entre les pavés, et les arbres qu'on n'émonçait jamais, acacias, platanes, massifs de sureau et autres, s'y élargissaient à leur bon plaisir. La porte principale se présentait au rez-de-chaussée, sur trois marches inégales. Un corridor étroit et noir menait tout droit à une grande salle triste, que le voisinage d'un énorme poirier, dont les branches venaient frôler les fenêtres, contribuait à assombrir. Si l'on en excepté les quelques semaines que, pendant l'été, la châteline allait passer dans une de ses fermes, sur les coteaux de Lavaux, elle occupait cette pièce tout le reste l'année.

L'habitude la lui faisait trouver confortable ; les autres n'y voyaient qu'un tombeau.

Au fond, une porte à deux battants s'ouvrait sur l'alcôve. Pas loin se dressait, massif et ventru, le poêle de faïence vert d'épinards, avec sa cavette où l'hiver rissolaient les pommes.

S'avançant jusqu'aux trois quarts de la pièce, il y mettait une ombre de plus. Le velours jaune et usé des meubles n'avait rien à envier aux tentures plus défraîchies des fenêtres ; et depuis la boiserie dont le vernis qui s'émiettait laissait voir les plaies en maint endroit, jusqu'aux cadres et aux bibelots poussiéreux qui s'alignaient autour, c'était la même uniformité, la même teinte générale de vermoulture et de décadence, si bien qu'on pensait y voir le travail des vers et y sentir le mois.

Entre les deux fenêtres, et tournant le dos au trumeau, siégeait dans son fauteuil la maîtresse du logis ; elle ne quittait pas cette place. Du matin au soir, on était sûr de l'y trouver.

Après avoir eu son heure de célébrité, cette ex-mondaine était venue, quelque trente ans auparavant, s'enterrer au village. Autant par économie que par dépit de ne pouvoir plus soutenir dans la société le rang qu'elle y avait toujours occupé, elle avait préféré ce manoir délabré où elle posait en châteline du temps jadis, à l'existence modestement bourgeoise qui eût été la sienne si elle avait continué d'habiter Lausanne.

Pour avoir toujours mené la vie à grandes guides, son mari, en mourant, ne lui avait laissé qu'une fortune très écornée, et de plus tous les embarras d'un procès qu'elle, poussée par elle, il avait

inténué à l'un de ses cousins germains. Restée seule, elle mit à cette cause plus d'acharnement que jamais, et y mangea le plus clair de ses écus ; car lorsque, après cinq ans de démêlés interminables, d'assignations et de plaidoiries, le procès fut enfin jugé, elle se vit non seulement déboutée de ses prétentions, mais encore condamnée au paiement de tous les frais.

Cela l'exaspéra. Elle n'en devint que plus après à la chicane. C'était son élément, et sa tyrannie s'en accrût d'autant. Les biens qui lui restaient, étant pour la plupart grevés de dettes, elle se trouvait sur ses vieux jours dans une position voisine de la gêne ; aussi plus d'une fois, soit pour satisfaire à ses instincts de plaideuse, soit pour apaiser des créanciers trop pressants, dut-elle se résoudre à vendre tel ou tel lot de terrain qui faisait l'orgueil de ses fermiers.

(A suivre.)

MARIO***

BIBLIOGRAPHIE

Almanach du Conteur Vaudois pour 1923, publié avec le concours des collaborateurs du « Conteur Vaudois ». En vente dans chaque localité, 60 centimes.

Voici que nous arrive le sympathique *Almanach du Conteur Vaudois* pour 1923, toujours plein de choses intéressantes, toujours aimé et bienvenu.

Sous son élégante couverture signée F. Rouge, excellentement illustrée par des dessinateurs du pays, et deux planches hors-texte en chromo, il contient exactement tout ce que doit contenir un almanach qui se respecte, et beaucoup d'autres choses encore. Bien entendu, tous les renseignements possibles et imaginables sur le temps, les saisons, les cultures, les foires, etc., etc. Et puis des maximes, des proverbes, des anecdotes et des mots d'esprit. Des histoires, en prose et en vers, et même en patois. Voulez-vous quelques titres ? « Isidore et sa payse », par Ad. Villemard. — Les nez célèbres. — Onomatologie vaudoise. — Les bricoles. — Anciens chants populaires. — A la bénichon. — Rodolphe d'Asperlin. — Proverbes patois. — Un Vaudois à la Légion étrangère. — Autour du « guillon », et puis « Favey et Grognez au Comptoir suisse d'alimentation ! »

Des tas de bonne lecture, pour des tas de soirées. Du plaisir pour les vieux et pour les jeunes. Et tout ça en bon esprit de chez nous. Bon voyage à « L'Almanach du Conteur » !



ASSOCIATION DES VAUDOISES

La section de Genève organise, pour le samedi 7 octobre, à la Maison du Faubourg, à Genève, une soirée-concert au profit du Bureau Vaudois de Bienfaisance, au cours de laquelle on entendra « Au vieux Foyer », la « Musique de Huémoz », qui obtient partout de si grands succès, et Mlle Christine Visinand, soprano. Elle invite à cette occasion toutes les Vaudoises qui pourront contribuer, par leur présence, à soutenir une œuvre qui intéresse tous les Vaudois.

Royal Biograph. — Dans sa nouvelle création de « L'Appartement No 13 », le merveilleux film de la Goldwyn-Pictures, Pauline Frédéric nous procure, une fois de plus, tous ses dons de grande tragédienne. C'est réellement une de ses meilleures créations. A la demande générale : Max Linder, le film comique français, dans « Sept ans de malheurs ! », Vaudeville désopilant en 4 actes. Un programme des plus artistiques, de bon goût et des plus divertissants. Dimanche 1er octobre, matinée dès 2 h. 30.

Vermouth NOBLÉSSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 462 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT.

J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Brod.